**Allocution du Haut-Commissaire de la République**

*27 avril 2020*

*Résidence du Haut-commissaire à Papeete*

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et messieurs, chers Polynésiens,

Le 9 avril dernier, nous avons annoncé avec le Président une série de mesures pour l’ensemble de la Polynésie française dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire national.

Le 17 avril, compte tenu de l’évolution de la situation dans les archipels, nous avons décidé d’adapter le dispositif de confinement pour ces îles, à l’exception de Moorea et de Tahiti.

Juste avant de vous parler, nous venons d’apprendre qu’un nouveau cas importé vient d’être détecté. Comme à l’habitude, une enquête sanitaire est en cours pour vérifier que ce cas demeure isolé.

Aujourd’hui, quelle est donc la situation sur notre territoire ?

Le Président de la République a pris des mesures pour l’ensemble du territoire national. Ces mesures correspondent principalement à la situation sanitaire observée dans l’hexagone. Aussi, pour être le plus efficace possible dans la lutte contre l’épidémie, le Président de la République a donné la possibilité à chaque représentant de l’Etat d’adapter ces mesures, en lien avec les autorités locales, au plus près de la situation constatée sur le territoire.

**En effet, la situation épidémique est très différente en Polynésie française.**

Nous n’avons jamais été dans la même situation épidémique qu’en France métropolitaine.

Ainsi, nous nous sommes toujours attachés à prendre des mesures adaptées à la situation sanitaire telle qu’observée en Polynésie française.

**Dès le départ, notre objectif prioritaire était de limiter la propagation du virus sur Tahiti et d’éviter son introduction dans les archipels.**

Pour cela, nous avons pris des **mesures précoces** pour freiner au maximum la diffusion du virus sur le territoire. En effet, dans tous les Pays du monde la dynamique du virus est toujours la même : les premiers cas confirmés viennent de l’extérieur puis des chaînes de transmission locales se développent ce qui, sans contrôle, c’est-à-dire sans mesure générale forte et rapide, génère une vague épidémique.

Nous avons donc arrêté l’arrivée des paquebots de croisière dès le 11 mars, stoppé les rotations aériennes internationales, arrêté le trafic inter-îles et, bien sûr, décidé très rapidement du confinement général de la population avec couvre-feu pour « **casser**» d’éventuelles chaînes de transmissions locales.

**Cette stratégie de protection a payé !**

**Elle a payé** parce que nous avons tous ensemble assumé nos responsabilités, en conscience, au regard de l’avis des experts médicaux.

**Elle a payé** grâce à la participation active de l’ensemble des acteurs institutionnels, au premier rang desquels les Tavana mais aussi grâce à la mobilisation des acteurs socio- économiques, des chefs d’entreprises et des commerçants.

Mais, mesdames et messieurs, cette stratégie de protection a surtout payé car l’ensemble de la population polynésienne s’est mobilisée en respectant les gestes barrières, la distanciation sociale, le confinement général et le couvre-feu.

**Bref, chacun de vous a pris conscience que la lutte contre cette épidémie nous concerne tous et qu’en luttant ensemble dans un esprit solidaire et collectif, nous pourrions nous protéger les uns des autres. Aussi aujourd’hui nous avons atteint une nouvelle étape**

Avec le Président, nous tenons à vous remercier pour votre sens des responsabilités et votre **engagement collectif**. Merci à vous toutes et à vous tous pour **votre mobilisation sans faille et votre esprit d’équipe.**

Comme a pu l’indiquer, le ministre de la santé, Taote Raynal, **la situation épidémique apparait aujourd’hui maîtrisée.**

En effet, depuis la fin du mois de mars, nous constatons une progression très lente du nombre de nouveaux cas qui sont essentiellement des cas importés et leurs contacts très proches. Les mesures de confinement et l’esprit de responsabilité dont ont fait preuve la plupart des personnes contaminées, ont permis de limiter la transmission au sein de la seule cellule familiale. Je souhaite saluer l’ensemble de ces personnes dont la majorité est aujourd’hui guérie.

Ainsi, sur les 15 derniers jours, et malgré une politique de dépistage élargie (150 tests par jour en moyenne), seuls trois cas, là encore importés, ont été détectés. Par ailleurs, sur **les 58 cas détectés** au total, seules deux personnes ont été placées en réanimation, ce qui n’a pas saturé nos capacités hospitalières.

A cette heure, il n’y a pas eu de vague épidémique en Polynésie française ni de transmission locale et massive du virus contrairement à d’autres Pays du monde et même à d’autres Outre-mer : la situation épidémique est donc sous contrôle.

Dans le même temps, nos capacités hospitalières ont été préservées et renforcées. Ainsi, elles sont à ce jour en capacité de répondre aux besoins de soins de la population.

Bien sûr, nous ne sommes à l’abri de rien et il est nécessaire de garder une **vigilance absolue.** D’ailleurs, nous examinons précisément la situation sanitaire chaque jour et surveillons toute évolution défavorable.

**En attendant, nous mettons en place une stratégie de vigilance** **s’appuiera sur** **trois piliers** :

- **Une stratégie de dépistage élargie**. L’acheminement de matériels par le dernier vol de continuité territoriale mis en place par l’Etat, a permis d’accompagner la montée en puissance du nombre des tests réalisés afin de réagir au plus vite à toute détection d’un nouveau cas. Les services de la santé viennent de multiplier quasiment par 5 le nombre de tests réalisés chaque jour. Ce taux de dépistage très élevé nous permet d’avoir une lecture objective de la circulation du virus sur le territoire.

* **Une procédure d’entrée restrictive** qui garantit à la population que personne ne rentre en Polynésie sans faire l’objet d’un test et d’une quatorzaine. En effet, cette stratégie de protection doit reposer sur une **garantie**: personne ne doit rentrer sur le territoire polynésien sans faire l’objet d’un contrôle sanitaire strict. C’est pourquoi et concrètement, nous allons mettre en place un protocole d’entrée en Polynésie française pour toutes les personnes arrivant de l’extérieur. C’est notre seul moyen pour ne pas laisser rentrer de nouveau cas sur le territoire pour préserver le fenua et ses habitants du risque épidémique. Cette garantie est indispensable pour continuer à pouvoir vivre sans la menace d’une propagation épidémique au fenua.
* **Un mode de vie différent et adapté,** le 3ème pilier de cette stratégie de vigilance, c’est toujours nous, c’est chacun de vous ! En effet, il nous faut apprendre à vivre avec le virus et notre meilleure arme c’est le respect des gestes barrières. Cela veut dire très concrètement de continuer de se priver des embrassades et des échanges à moins d’un mètre, cela veut dire ne pas se serrer la main et se laver très régulièrement les mains. C’est une question de responsabilité individuelle et collective.

**Mais il ne faut pas croire que l’on va revenir dans l’immédiat au monde d’avant.** Le risque zéro n’existant pas, il est de notre devoir de rester prudents dans nos gestes au quotidien, sur notre lieu de travail comme à la maison.

Après plus d’un mois de confinement et au vu de notre situation sanitaire qui n’a rien à voir avec celle de l’hexagone, le Président et moi-même souhaitons alléger progressivement les mesures de confinement pour Tahiti et Moorea, comme ce que nous avons initié la semaine dernière pour les archipels.

Nous arrivons aujourd’hui à un nouveau stade, qui nous permet de penser un retour progressif sur Tahiti et Moorea, afin de voir redémarrer l’activité économique, la vie démocratique, la vie administrative, l’éducation.

Mais il est clair que pour réussir cette nouvelle étape, les gestes barrières et le respect de la distanciation sociale doivent plus que jamais être des réflexes : ces réflexes doivent être intégrés, en responsabilité, par chacun d’entre nous et dans tous les aspects de notre vie quotidienne : dans l’espace public, au travail, dans notre vie quotidienne, dans les commerces, dans nos loisirs, que nous soyons citoyens, clients, salariés ou employeurs. C’est ce qui garantira la poursuite de cette trajectoire positive que nous constatons depuis plusieurs semaines.

Dans ce cadre, le port du masque est fortement recommandé dans l’espace public et particulièrement quand la configuration d'un lieu ou la spécificité d'une activité ne permet pas de garantir cette distanciation sociale.

A Tahiti et Moorea, bien que l’épidémie soit contenue à ce jour et limitée à l’apparition de cas importés et de cas contacts, il est nécessaire d’être encore très vigilants. Dans ce contexte, nous souhaitons mettre en place des conditions d’un redémarrage de la vie sociale et économique mais, comme nous l’avions fait pour les archipels, de manière progressive.

Ainsi, nous prenons les décisions suivantes à compter du 29 avril et pour une durée de 14 jours, soit jusqu’au 13 mai.

Les restrictions suivantes sont maintenues à Tahiti et à Moorea-Maiao :

* Les rassemblements organisés sur la voie publique restent interdits. Je dois ajouter, par ailleurs, que les réunions privées élargies en famille ou entre amis demeurent bien sûr fortement déconseillées.
* Le couvre-feu est maintenu mais sera décalé de 21h à 5h du matin pour permettre aux restaurants et aux roulottes d’ouvrir et d’accueillir du public en début de soirée.
* Les bars, les discothèques, les cinémas mais aussi les clubs sportifs resteront fermés.
* Les obsèques pourront se tenir dans la limite de 20 personnes maximum.

Ce qui est allégé à Tahiti et à Moorea-Maiao :

* En dehors du couvre-feu, la circulation des personnes sera autorisée et il ne sera plus nécessaire de présenter une attestation. La circulation sera de nouveau possible entre Tahiti et Moorea.
* Tous les commerces pourront ouvrir en veillant toujours à respecter les gestes barrières, les restaurants et les roulottes pourront à nouveau accueillir du public.
* Il appartiendra à chaque chef d'entreprise, chaque responsable, au plus près du terrain et de manière adaptée aux réalités de chaque métier et de chaque structure, de déterminer les nouvelles organisations du travail qui doivent être mises en place pour garantir la distanciation sociale et le respect des gestes barrières, comme ce qu’il a été fait dans le BTP à l’échelon national et qui s’est décliné ici en Polynésie. Cela suppose un dialogue très étroit avec les organisations syndicales et patronales de chaque branche professionnelle, comme cela a été initié vendredi dernier au CESEC. Nous savons les organisations professionnelles très mobilisées sur le sujet puisqu’elles ont commencé à proposer des conditions de travail, d’aménagement de l’activité et d’accueil des clients.

**J’en appelle à la responsabilité de chacun. C’est notre défi commun : relancer notre économie avec les précautions sanitaires qui s’imposent, car nous devons aujourd’hui vivre avec ce virus et nous inscrire dans la durée.**

* La reprise des administrations sera progressive, en privilégiant le télétravail quand cela est possible et si les missions de la personne le permettent.
* Les activités individuelles de loisir, sportives et nautiques, seront à nouveau autorisées. Cela signifie que les pratiques collectives, c’est-à-dire pratiquées en équipe demeurent, à ce stade, interdites. Les plages seront à nouveau ouvertes au public, mais je vous demande de garder le réflexe des gestes barrières, même au bord de la mer.
* Les offices religieux de fin de semaine pourront avoir lieu, mais dans la limite de 50 personnes ou de la moitié de la capacité des édifices religieux.

Pour ce qui concerne les établissements scolaires, avec le Président du Pays nous avons décidé que les élèves du primaire, des collèges et des lycées pourront être accueillis **à compter du 18 mai**, tout en maintenant la continuité pédagogique. La ministre de l’éducation et la DG2E préciseront très rapidement les modalités pratiques de l’accueil des élèves. Il s’agira d’une reprise très progressive qui permettra de mener les consultations avec les enseignants et les parents d’élèves de façon à trouver les solutions adaptées à chaque établissement.

Pour ce qui concerne les archipels, au vu de la situation épidémique, c’est-à-dire toujours pas de circulation du virus, et après une semaine d’adaptation des mesures de confinement, nous avons pris les décisions suivantes, applicables à compter du 29 avril et pour une durée de 14 jours, soit jusqu’au 13 mai.

Nous continuons d’assouplir progressivement les mesures de restriction. Ainsi, les espaces de restauration et les roulottes pourront accueillir à nouveau du public, à la seule condition de mettre en place des adaptations, une nouvelle organisation pour garantir la distanciation sociale et le respect des gestes barrières, comme pour Tahiti et Moorea.

En revanche, les déplacements maritimes et aériens entre les îles et entre les archipels seront toujours interdits. En effet, pour assurer une surveillance active et un contrôle de l’épidémie, il nous faut s’assurer que les personnes restent bien sur leur île.

Le couvre-feu sera toujours en vigueur et aux mêmes horaires qu’à Tahiti et à Moorea, c’est-à-dire de 21h à 5h du matin.

Pour certains résidents des îles actuellement sur Tahiti, une solution de rapatriement est mise en place. Il s’agit des résidents qui ont leur domicile principal dans une île et qui étaient à l’isolement contrôlé depuis leur retour au fenua en provenance de l’hexagone. Ils seront autorisés à chez eux après un test négatif. De plus, les personnes évasanées à Tahiti pourront également rentrer dans leur île sous réserve d’un test négatif. L’ensemble de ces rapatriements s’effectuera après accord des maires concernés et en lien avec eux pour s’assurer que les règles sanitaires de distanciation sociale seront strictement respectées. Dès demain, un premier vol sera organisé vers les îles Sous-le-Vent.

Il est encore nécessaire de prendre toutes ces précautions sanitaires et de limiter les déplacements. C’est humainement difficile, mais indispensable pour le moment.

Chers polynésiens,

Voilà notre stratégie pour les jours à venir. Nous franchissons un nouveau stade.

J’ai vu sur le terrain tous les efforts que vous avez consentis pendant cette période si particulière qui nous a obligé à repenser nos modes organisationnels et nos habitudes de tous les jours. Les professionnels, les familles, les enfants, tous, nous avons traversé cette épreuve, ensemble. Nous avons encore du chemin à faire. Rien ne sera comme avant, nous allons progressivement sortir de cette crise et avancer ensemble, **plus que jamais** **solidaires et unis**!

Nous nous laissons 14 jours pour voir comment cela va évoluer et nous ferons, comme nous l’avons fait jusqu’à présent, un bilan d’étape de la situation. Toutes les mesures énoncées sont bien sûr réversibles si une propagation du virus apparaît. Il sera donc possible de faire marche arrière et d’ajuster les mesures si cela est nécessaire.

Comme vous le savez, il y en encore beaucoup d’incertitudes autour de ce virus. Nous devons donc rester vigilants, adapter nos mesures si c’est nécessaire, ne pas baisser notre garde pour nous protéger mais nous adapter et avancer ensemble, dans la confiance.

Une tâche immense nous attend : travailler à l’avenir économique et social du fenua.

Là aussi, la mobilisation de tous sera nécessaire !